

commune lors de la fête du village, par exemple. Il est également proposé de créer une commission « animation jeunesse »

Babeth CORDIER informe que l'application ILLIWAP du comité des fêtes est à ce jour opérationnelle et que chacun peut, dès à présent, s'y connecter pour avoir toutes les informations concernant les activités du comité des fêtes. Un mail sera adressé au fichier « comité des fêtes » pour les informer de ce nouvel outil de communication. Une fois le mail envoyé, les premières informations pourront être saisies sur Iliwap.

Annette FOUCART se charge de communiquer auprès de ses contacts. A chacun également de faire suivre l'information par mail.

Un point est également apporté sur « L'AGENDA » petit manuel distribué gratuitement avec le Boscherville Infos et reprenant sous forme d'agenda, toutes les manifestations des communes avoisinantes (Hénouville, la Vaupalière, Quevillon et St Martin de Boscherville) Ce manuel est l'œuvre de VEO COMMUNICATION situé à Sahurs et est exclusivement financé par la publicité. Une réunion est par ailleurs déjà prévue avec Annette FOUCART en novembre prochain afin de préparer le prochain exemplaire. Nos dates de manifestations 2022 devront donc être définies.

POINT SUR LES ACTIVITES :

LES RANDONNEES

Il y a actuellement 56 inscrits soit un montant total de cotisations pour 2021 de 728€.

Les randonnées, animées par Béatrice MONVILLE et annulées en raison du COVID, ont partiellement repris depuis le 13 avril, les lundis et jeudis par petits groupes de 6 personnes.

Les départs sont maintenant décalés de 20 à 30 mn avec un accompagnant désigné par groupe, à savoir Béatrice MONVILLE, Hubert SAINT et Claude LEMONNIER.

Les randonnées du dimanche, gérées par Colette LETELLIER, sont annulées dans l'immédiat compte tenu du nombre de participants trop important et de la distance de 10 km à respecter autour de St Martin.

LE VIDE DRESSING

Un nouveau vide dressing est prévu le 10 Octobre prochain, le précédent prévu en avril ayant été annulé en raison des conditions sanitaires. Les chèques déjà reçus sont conservés jusqu'au prochain vide-dressing.

Il faudra prévoir l'affichage des banderoles en y ayant changé les dates et mettre à jour le site du comité des fêtes. Les affiches seront gérées par le Cdf et seront faites maison. Un flyer regroupant toutes les manifestations jusqu'à la fin de l'année sera imprimé chez HelloPrint.

La salle des fêtes est réservée pour le samedi 9 et le dimanche 10 Octobre.

SAMEDI 9 : * 9h30 : préparation de la salle
*14h30 : accueil des exposantes pour installation

DIMANCHE 10 : *8h30 : accueil des exposantes
*9h/17h : accueil du public

PIERRES EN LUMIERE

→ Voir guide des participants édité par le Département en **Annexe 1**

Cette manifestation, prévue le 15 mai prochain, est organisée par le Département.

Sophie De-Saint-Seine a inscrit le Manoir de l'Aumônerie à cette animation et accueillera divers artistes locaux (peinture, sculpture ... etc)

~ Armelle NORMAND ~ David PESQUET
~ Catherine BERNARD ~ Sylvie DUSANTER
~ Jean-Claude VIRLEUX ~ Florence GODU
~ Christelle CADORET ~ Loïc HERVE

Et peut-être également Mr Daan KOERS, ébéniste d'art, qui rejoindrait le groupe d'exposants.
A 20h30, un concert sera donné par les Trompes St Hubert de Rouen.

Sophie De-Saint-Seine a prévu une affiche qui doit être mise à jour (cf Annexe 2)

Nous pourrions en éditer quelques-unes et les afficher dans le village. Nous communiquerons également via nos réseaux habituels (radio, site Boscherville, site CdF, presse, etc...)

PEINTRES AU VILLAGE

Cette manifestation se déroulera le week-end de l'ascension du 13 au 16 mai 2021.

Une réunion s'est tenue avec ML Sucre, directrice de l'abbaye et ses collègues, Babeth, Michèle, Annette.

Marie-Laure donne son accord sur le principe pour les artistes de peindre dans les jardins.

Ils pourraient entrer gratuitement dans les jardins. Les accompagnants paieraient.

Prévoir une affiche - Pas de banderole. Prévoir, pour « les petits peintres » des flyers à distribuer dans les cahiers des écoliers. Annette voit avec SMB Arts pour préparer le flyer pour cette manifestation.

Idées de texte pour la com :

*« Peinture grandeur nature à Saint Martin de Boscherville,
venez peindre ou dessiner en posant votre chevalet dans le village : sa forêt, ses champs, ses marais,
ses rues, ses jardins et plus si affinité ...*

*Inscriptions et retour des œuvres du jeudi 13 au dimanche 16 mai - de 10h à 12h et de 14h à 15h à La
Grange (ou chez Christèle Cadoret, à confirmer)*

Ouvert à tous

Renseignements : smbpeinture@gmail.com

Ce concours de peinture est ouvert à tous et classé en 3 catégories :

- Professionnels
- Adultes
- Enfants et adolescents

Les participants auront droit à 3 supports maximum qu'ils devront au préalable faire «tamponner» lors de leur inscription qui se déroulera du 13 au 16 mai de 10 à 12h et de 14 à 15h.

Christelle CADORET propose chaleureusement la cour de son atelier pour les inscriptions, il faudrait juste prévoir un petit bureau.

Chacun pourra ensuite choisir son emplacement dans tout le village. Il sera également possible d'aller chez certains particuliers ouvrant leur jardin, mais aussi dans les jardins de l'Abbaye ou encore dans ceux du Manoir de l'Aumônerie.

Les toiles devront impérativement être rendues au plus tard le dimanche midi pour permettre au public de les admirer et au jury de faire son choix.

Elles pourraient être exposées sous barnum dans la cour pavée des jardins de l'abbaye. Elles seront soumises à un jury composé de membres du Comité des fêtes, du Département et de SMB Art.

« Le prix du public » pourrait être créé ... cette proposition est à l'étude !

Lots :

- pour le gagnant professionnel -> Exposer au salon de peinture de l'ascension
- Pour les adultes -> un chèque (montant à définir) chez Art Mania
- Pour les enfants et ados -> petit matériel de peinture et dessin

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS DES MARDIS DE JUIN :

Les marchés des producteurs et artisans se dérouleront cette année les 5 mardis de juin (les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29). Les inscriptions sont lancées et rencontrent déjà un vif succès.

Annette FOUCART fait le point sur les barnums et propose d'en commander de nouveaux.

Au prix de 1800€ pièce elle hésite sur l'utilité d'en prendre 1 ou 2

Faire une étude pour la location du camion réfrigéré, camion ou remorque ? , lieu de stockage pendant le mois ?

Stockage des boissons, le local qui nous était attribué n'est plus disponible et celui prévu sous la maison médicale pas encore prêt.

Les branchements électriques seront disponibles.

Florence GODU présente une pergola bois de 3mx3m vue chez Brico dépôt au prix de 85€. L'idée serait de l'utiliser pour la buvette et apporter avec une décoration adaptée un esprit guinguette. Question du Bureau : solidité quand il faudra le remonter lors de prochaines manifestations et fixation au sol. Il faudrait également prévoir une bâche pour le toit. A étudier car nous disposerions dans ce cas d'un barnum supplémentaire.

Le podium sera installé le vendredi 29 mai et la demande sera passée auprès de la commune afin de bénéficier de l'aide des employés communaux. Le comité des fêtes rassemblera également « ses troupes » pour le montage du podium et des barnums.

Babeth CORDIER rappelle qu'une soirée « conte » pour les enfants est organisée par la bibliothèque. Elle ajoute ensuite que les groupes musicaux sont déjà réservés pour les 5 soirées :

1. LE CHENE SAULE (variétés) pour le 1^{er}/6
2. LES GARS DE LA CALE (chants marins) pour le 8/6
3. PASCAL HERNANDEZ (jazz) pour le 15/6
4. RIVA JAZZ TRIO pour le 22/6
5. OLIVIER AUDY (variétés) pour le 29/6

FETE DU VILLAGE

Annette FOUCART enchaîne maintenant sur la fête du village prévue les 5 et 6 juin sur l'esplanade de la Mairie, avec pour thème les 2 roues.

• LE SAMEDI :

- la fête foraine, réservée par Claire Martinet à la Mairie, sera présente du 2 au 6 juin avec certainement des auto-tamponneuses pour satisfaire les ados.
- une animation de sulky à pédales pour les enfants ainsi que les poneys du club équestre du Genetey
- une kermesse pourrait être organisée en lien avec les parents d'élèves
- un défilé de brouettes et 2 roues fleuries partira à 18h des jardins de l'abbaye pour rejoindre la fête du village devant la mairie. Les 2 roues devront être décorés avec des végétaux naturels (fleurs, légumes, etc...)
- Pot festif organisé par la Mairie
- Repas musical → pour le repas Annette FOUCART propose de prendre contact avec le Traiteur ambulant sur le Marché du mardi de Duclair

Ainsi, le fil rouge de l'édition 2021 se déclinera autour du goût de Flaubert pour la gastronomie issue notamment des produits du potager et les produits de la gastronomie normande. » (extrait du mail du département)

Pour mémoire, le CdF a prévu de tenir un stand présentant nos activités, en particulier les randonnées mettant en valeur notre patrimoine et notre environnement. L'objectif est également de trouver des sponsors pour le festival de musique Pom, pom, pom, poom pour 2022.

Tout ceci avec un rappel du bicentenaire de la naissance de Flaubert.

- DIMANCHE 7 NOVEMBRE : SALON DE LA PUERICULTURE ET DU JOUET
- 27 ET 28 NOVEMBRE : MARCHE DE NOEL
Compte-tenu du nombre d'exposants et si nos moyens nous le permettent (tout dépend de l'activité du mois de juin) il faudra peut-être louer un barnum avec chauffage et parquet. Coût env. 3000€. Il pourrait être intéressant de le prévoir pour le mois complet. A étudier.

o o

La prochaine réunion avec l'ensemble des membres du comité des fêtes est prévue le Mardi 27 Avril 2021 à 14h à la salle des fêtes dans le respect des mesures sanitaires, avec masque et distanciation.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la présente séance est levée.

Fait à Saint-Martin de Boscherville le 15 Avril 2021,

Annette FOUCART
Présidente,

Florence GODU
Secrétaire,



Créé en 2009 dans l'Orne, à l'initiative de l'État, du Département de l'Orne et de la Fondation du patrimoine, Pierres en Lumières rayonne aujourd'hui sur toute la Normandie. La volonté commune de ses acteurs est de préserver et de promouvoir le patrimoine local.

Pour cette édition 2021, Pierres en Lumières a pour thème (non obligatoire) l'art : artistes et métiers d'arts. En Seine-Maritime, chacun est de nouveau invité à découvrir ou redécouvrir le patrimoine normand sous un éclairage original, tout en proposant des animations, pouvant être liées à l'art avec des artistes locaux et/ou sur les métiers d'arts.

Qui ?

Un particulier, une association, un office de tourisme, une commune ou une communauté de communes peut être organisateur et participer à l'éclairage d'édifices variés, notamment ceux ayant reçu une aide financière de la Fondation du patrimoine et du Département : châteaux, manoirs, patrimoine industriel, patrimoine rural (lavoirs, puits, fours à pain...), patrimoine religieux, patrimoine militaire, patrimoine fluvial, jardins...

Avec qui ?

Surtout ne restez pas seuls et regroupez-vous avec d'autres :

- au sein même de votre commune : comité des fêtes, école de musique dont les élèves peuvent présenter leur travail, associations artistiques (expositions),
- avec des communes voisines,
- avec des producteurs locaux ; (annuaire [bienvenue à la ferme](#))
- avec des musées et autres partenaires culturels locaux... (annuaire [artistes et compagnies artistiques en Seine-Maritime](#))

Quand ?

Du vendredi 14 mai au samedi 15 mai 2021

Vendredi : de 20h à 01h

Samedi : en journée et jusqu'à 01h

Organiser

Comment éclairer.....page 2
 Comment animer.....page 2
 Quelques règles à respecter.....page 2

Communiquer

Charte graphique.....page 3
 Communiquer, pourquoi, vers qui.....page 3
 Planning.....page 3
 Une équipe à votre service !page 4

Comment éclairer ?

L'éclairage : c'est le visuel de la manifestation.

À ce titre, tous les moyens sont bons pour mettre en valeur le patrimoine à l'extérieur comme à l'intérieur et surtout les plus simples :

- Flambeaux,
- Lampions,
- Torches,
- Luminaires,
- Projections animées, colorisées plus complexes

Quelques règles à respecter

Pour un édifice public, l'organisateur s'assure des éventuelles autorisations nécessaires (par exemple celle pour les églises du prêtre affectataire).

Chaque organisateur veille au respect des normes de sécurité liées à toute manifestation publique et s'assure que les lieux sont bien assurés pour cette manifestation.

Ils autorisent l'équipe de Pierres en lumières à utiliser des photos ou images (et cèdent les droits y afférents) du monument et de la manifestation dans le cadre de ses actions de communication.

Attention aux éventuels droits d'auteur s'il y a diffusion de musique. Pour de plus amples détails, merci de vous connecter sur www.sacem.fr

La mise en valeur nocturne du patrimoine doit être respectueuse de l'environnement et éco-responsable. Il est très important de prévoir un lieu abrité si les conditions météorologiques ne sont pas favorables.

Comment animer ?

L'animation est le deuxième pilier sur lequel s'appuie le concept de Pierres en Lumières.

L'idée est de faire passer un moment agréable à vos visiteurs grâce à des animations faisant de votre soirée autour du patrimoine un événement réussi et dont on se souvient !

Voici une liste non-exhaustive des idées d'animations à proposer :

- Concert,
- Théâtre,
- Lecture,
- Conférence,
- Visites guidée et théâtralisée,
- Projection ;
- Balades nocturne et contée,
- Exposition d'art
- Animation pour enfants ((rallye découverte, chasse aux trésors),
- Spectacle divers...

Place à l'imagination !

Protocole sanitaire

Attention à respecter le protocole sanitaire selon les normes en vigueur :

- Port du masque,
- Distanciation entre les personnes,
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique

Charte graphique : choix des images et adaptation aux publics

Si vous souhaitez communiquer avec des images ou des photos, celles-ci doivent servir la beauté et la destination des sites. Il est recommandé de veiller à la qualité technique et esthétique des visuels retenus : résolution suffisante, luminosité, contraste... Pour une vision plus percutante, il est souhaitable de mixer à la fois des plans d'ensemble et des plans rapprochés. Des détails d'architecture ou des personnes en situation peuvent parfaitement s'inscrire dans cette démarche.

Communiquer, pourquoi, vers qui et comment ?

Afin que le festival rayonne à l'échelle de la région, il est indispensable de le promouvoir de manière efficace et coordonnée. Pour ce faire, le département de la Seine-Maritime et la Fondation du patrimoine prennent en charge la communication via leurs sites internet, celui de Pierres en lumières, les réseaux sociaux, affiches et annonces presse. L'équipe de Pierres en Lumières s'occupera d'envoyer les communiqués de presse à la presse régionale. Les visiteurs d'un soir sont les habitants de la commune et des communes alentours. Afin qu'ils viennent nombreux et qu'ils prennent plaisir à découvrir des lieux insolites éclairés la nuit, vous pouvez communiquer :

- via les médias en envoyant votre communiqué de presse avec votre programme d'animations à la presse locale.
- via les commerçants et les associations en leur distribuant les affiches.
- via Internet et les réseaux sociaux en annonçant l'événement sur vos sites personnels réseaux sociaux #PEL2021

Planning

À faire	Par qui ?	Vers qui ?	Quand ?
Prendre contact avec les partenaires locaux pour construire votre programme	Vous, les organisateurs		Dès à présent
S'inscrire à Pierres en Lumières	Vous, les organisateurs	Département de la Seine-Maritime	Avant le 1 ^{er} mars 2021
Se procurer ou se faire remettre le kit de communication	L'équipe Pierres en Lumières	Tous les partenaires	J-30 (soirée de lancement)
Commencer la campagne d'affichage et de tractage	Vous, les organisateurs	Commerces, offices de tourisme, associations, écoles, comités des fêtes	J-10
Envoyer les communiqués de presse à la presse locale	Vous, les organisateurs et l'équipe Pierres en Lumières	Médias : journaux, radio	J-8



PIERRES EN LUMIÈRES 2021

MANOIR DE L'AUMÔNERIE

SAMEDI 15 MAI

L'ART : ARTISTES ET MÉTIERS D'ART ...

ENTRÉE LIBRE

Christèle Cadoret
Catherine Bernard
Armelle Normand
Jean-Claude Virleux
David Pesquet
Sylvie Dusanter

De 19h00 à 22h30

En partenariat avec le comité des fêtes de Saint Martin de Boscherville



Concert des Trompes Saint-Hubert de Rouen à 20h30

Manoir de l'Aumônerie

54 chemin Saint-Gorgon – 76840 Saint-Martin-de-Boscherville

www.manoirdelaumonerie.fr







Synopsis

Trois artistes déambulent dans la foule, accompagnées de leurs vélos. À la fois plateforme de maquillage et image poétique des années 50, ces décors esquissent une image bucolique. Voyageuses infatigables, entourées de leurs bagages en tous genres, elles arpentent, villes, villages et paysages munies de toutes leurs Nuances.

Du bout de leurs pinceaux, se dessine un paysage coloré sur le visage des petits et des grands. Librement inspiré de la Nature, courbes et arabesques viennent orner la peau des passants. Leurs pinceaux, véritables outils de peintre, leur permettent d'offrir des créations uniques et sensibles propres à chaque rencontre. Textes, poèmes, dialogues et chants viennent ponctuer ces moments d'intimité et de partage.

Fiche technique

Nombre d'artiste : 3 interprètes

Spectacle diurne/nocturne

Implantation : 360°

occupation au sol : cercle de 8 à 10 m de diamètre

Jauge : tous public

Durée : 2 sessions de 1h30

pause de 30 min. entre chaque performance

Préparation sur site/loge : 2h00

démontage et replis : 1h00

Autonome en énergie.

Autonome en technique/déchargement/...

Demandes techniques :

Accès loge (3 personnes) avec miroir/psyché.

Point d'eau à proximité de l'exploitation et/ou de la loge.

Préparation du décors :

Espace libre à la préparation de 2 vélocypèdes.

Espace de stockage :

Dans le cadre d'un contrat répété sur plusieurs jours, prévoir un espace sécurisé à l'abri des intempéries pour le décors et accessoires.





Mesures Covid

Port du masque par les artistes durant la performance (*à la demande des organisateurs*)
Nettoyage drastique des outils/ pinceaux (eau+ gel hydroalcoolique)
Des jauges d'attentes maîtrisées sont mis en scène autour de l'espace de jeux afin de d'instaurer la mise en place des distanciations physique sanitaire nécessaires

LES PLASTIQUEURS

16, rue Gaston Contremoulins
76 300 Sotteville-lès-Rouen
Tél : 02 35 36 32 84
06 17 83 76 50
Mail : lesplastiqueurs@gmail.com

siret : 414 396 390 00042
licences 2-1123856 3-1123857
code ape : 9001Z